



• FNAB •

Fédération Nationale
d'Agriculture **BIOLOGIQUE**

Kit d'aide au montage de projet du Défi « Familles à alimentation positive »



Familles
à alimentation
positive



*Augmenter sa consommation bio sans
augmenter son budget : relevez le Défi !*



Rédaction :

Julie PORTIER et Violette STRICOT (FNAB)

Contributions :

Antoine BERRY (Adabio) ; Karine BERTHAUD (Pays Voironnais) ; Christelle CHAUVIN (participante FAAP) ; Olivier CORDEAU (FNAB) ; Carole DESCHAMPS (ARDAB) ; Lucille GARRIC (Ville de Lyon) ; Agnès PARENT (Centre social des Etats-Unis de Lyon) ; Maud ROUSSEL (Corabio)

Relecture :

Le comité de pilotage du projet CASDAR «ABILE», en particulier : Céline CRESSON (ITAB), Philippe FLEURY (ISARA), Marc TAMITCHIAN (INRA) et Christine LOBRY (Chambre d'agriculture Haute-Garonne)

Carole DESCHAMPS (ARDAB), Benoît FELTEN (Agribio Ardèche), Mathilde ROGER-MEXME (GABNOR), Maud ROUSSEL (Corabio) et Marion WADOUX (FNAB)

Maquettage :

Arthur BRUNET (FNAB)

Illustrations :

Émilie CHÉRON - www.emiliecheron.fr

Crédits photographiques :

Corabio et FNAB



Pourquoi un kit pour «Familles à Alimentation positive»

Pourquoi ?

Initié en 2012 par Corabio, le groupement régional des agrobiologistes de Rhône-Alpes, le Défi Familles À Alimentation Positive (FAAP) a déjà fait ses preuves sur différents territoires rhônalpins et suscité l'intérêt d'autres régions. La Fédération Nationale d'Agriculture Biologique (FNAB) a donc souhaité créer un kit pour accompagner les porteurs de projets dans le lancement de nouveaux Défis, en capitalisant les retours d'expériences.

L'idée de ce Défi est née d'un projet porté par IERA (Espace Info Énergie de Rhône-Alpes), «Familles À Énergie Positive », qui vise à réduire sa consommation d'énergie à domicile.

Pour qui ?

Pour toute structure désirant porter, soutenir ou initier un Défi : collectivités territoriales, centres sociaux, centres communaux d'action sociale, acteurs associatifs, associations de développement agricole, etc.

Comment s'en servir ?

Ce kit a pour but de guider le lancement d'un Défi FAAP. Basé sur les expériences rhônalpines, il présente les étapes incontournables du montage de projet, les clés de réussite et les points de vigilance. Toutefois, chaque Défi doit s'adapter aux enjeux propres de son territoire.

Sommaire

1. COMPRENDRE LE DÉFI

- 1.1 Présentation du Défi
- 1.2 Acteurs du Défi et rôles spécifiques
- 1.3 Temps forts du Défi
- 1.4 Mesure de la consommation et des habitudes d'achat

2. ORGANISER LE DÉFI SUR VOTRE TERRITOIRE

- 2.1 Phases préalables au lancement du Défi
- 2.2 Planification type du Défi
- 2.3 Coût du Défi
- 2.4 Plan de financement type du Défi
- 2.5 Financements possibles
- 2.6 Clés de réussite et points de vigilance

3. ENJEUX, IMPACTS ET EXPÉRIENCES

- 3.1 Cadres généraux et politiques publiques
- 3.2 Retours d'expériences



1. Comprendre le Défi

1.1 Présentation du Défi : en quoi consiste un Défi FAAP ?

➔ But du Défi :

Le Défi FAAP vise à accompagner des foyers vers une alimentation saine et équilibrée en introduisant des produits alimentaires bio et locaux sans augmenter leur budget. Pour cela, des relevés d'achats sont réalisés à plusieurs reprises.

Le Défi se base sur le progrès global des équipes, peu importe d'où on part, l'essentiel est de progresser ensemble !

➔ Nombre de participants par Défi :

Environ 50 foyers par Défi, soit cinq équipes de dix foyers.

➔ Qu'est-ce qu'un foyer ?

Célibataires, couples avec ou sans enfants

➔ Durée :

Entre six mois et un an

➔ Matériel :

Un cabas « Bio et local, c'est l'idéal » contenant des conseils et informations utiles pour manger bio et local sans se ruiner (un par participant).

➔ Participants :

De 1 à 99 ans. Les foyers sont mobilisés par des structures relais (MJC, maisons de quartier, centres sociaux, CCAS, etc.) qui constituent des équipes, ce qui favorise une mixité sociale au sein du Défi.

1.2 Acteurs du Défi et rôles spécifiques

Structure porteuse :

Sa mission principale est d'organiser le Défi et coordonner les différents acteurs (structures relais, capitaines d'équipe, producteurs bio, intervenants extérieurs, financeurs, etc.).

Structures relais :

Leur mission principale est de recruter les participants au Défi, puis de faire le lien entre la structure porteuse et les familles. Elles peuvent, selon leur disponibilité et leurs champs de compétences, co-animer le Défi.

Il peut s'agir de structures diverses : centres sociaux, Maisons des Jeunes et de la Culture (MJC), Maisons Familiales Rurales (MFR), conseils / maisons de quartier, centres médico-sociaux, mairies, CCAS-CIAS, entreprises...

Capitaine d'équipe :

Chaque équipe est fédérée par un capitaine d'équipe qui est formé par la structure porteuse.

Il anime son équipe et transmet à ses coéquipiers ses connaissances : spécificités du mode de production en biologique et autres informations transmises lors de sa formation, par exemple l'identification des différents logos.

Foyers :

Chaque foyer participant doit mesurer l'évolution de sa consommation de produits bio et participer aux temps forts du Défi.

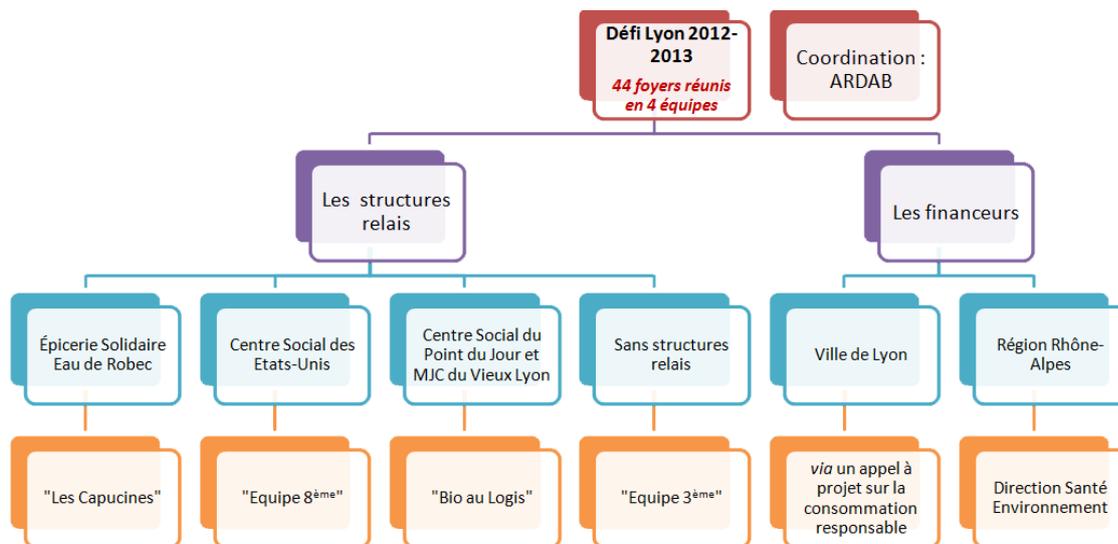
1. Comprendre le Défi

Zoom sur le capitaine :

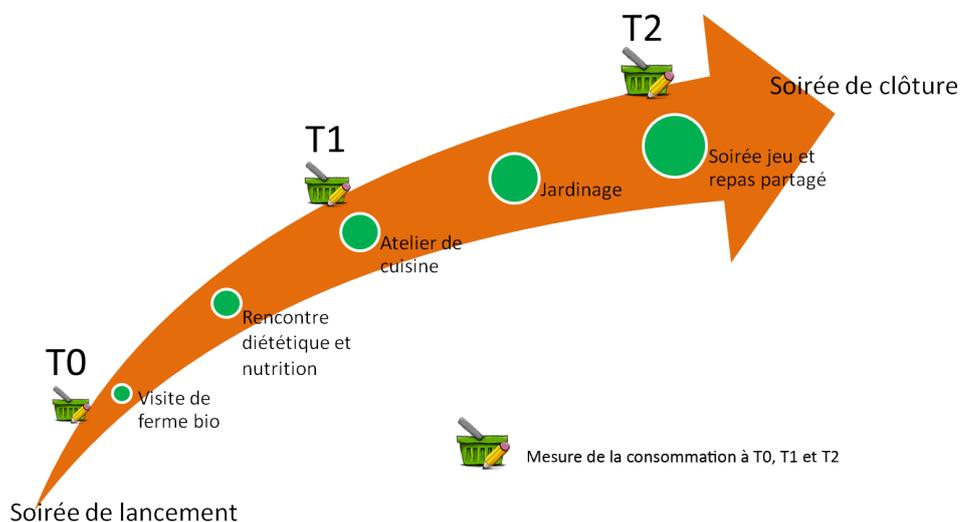
Toutes les équipes sont guidées pour arriver à bon port grâce à un capitaine d'équipe qui tient la barre ! Chaque capitaine est formé par le groupement d'agriculteurs bio du territoire (départemental ou régional). Il peut ainsi transmettre à ses coéquipiers les outils du Défi (relevés d'achats notamment) et ses connaissances relatives à l'agriculture et l'alimentation bio. En outre, il est l'interlocuteur privilégié de la structure porteuse pour le suivi et le bon déroulement du Défi.

Parés à l'abordage ?

Exemple d'organisation d'un Défi :



1.3 Les temps forts du Défi



L'organisation d'au moins 5 temps forts est conseillée : soirée de lancement, visite de ferme, soirée d'échanges avec un diététicien-nutritionniste, cours de cuisine, soirée de clôture.

Une soirée de lancement pour expliquer aux familles le Défi et donner le top départ : (To)

La soirée de lancement permet de constituer le Défi. Les différents lieux d'achat des produits bio (marchés, paniers paysans, magasins spécialisés...) sont présentés. Les participants apprennent à réaliser les relevés d'achats alimentaires. Ils reçoivent le cabas « Bio et local, c'est l'idéal » contenant les bons réflexes d'une alimentation positive : le guide des biosceptiques, les formulaires de relevés des achats, le guide des lieux d'achat de produits bio et des fiches de présentation des aliments à privilégier pour consommer bio en maîtrisant son budget (légumineuses, céréales complètes, etc.) et leurs spécificités (temps de cuisson, recettes, etc.).



Une visite de ferme bio avec de l'information sur l'agriculture biologique : (To+1 mois)



La visite d'une ferme est l'occasion de découvrir le métier d'agriculteur et les spécificités du mode de production biologique. Le choix d'une ferme située au plus proche des familles participantes est très important !

Pour se quitter dans la convivialité un repas partagé entre producteur(s) et familles peut être proposé.

Une rencontre avec un diététicien nutritionniste : (To+2 mois)

Il s'agit d'un temps d'information avec un diététicien nutritionniste sur les thématiques suivantes :

Comment manger sainement tout en maîtrisant son budget ? Quel est l'intérêt nutritionnel et quelle est la diversité des produits bio (céréales, légumineuses, huiles...) ? Comment équilibrer ses repas (la pyramide alimentaire, les aliments à haute valeur nutritionnelle, les associations bénéfiques...)?

Un temps d'échange pour repartir sur de bonnes bases !



Un atelier de cuisine avec des produits bio, locaux et de saison : (To+4 mois)

L'argument le plus convaincant en faveur du bio, c'est la dégustation ! Découverte de saveurs, de produits et d'astuces bon marché, cet atelier est très important et souvent très apprécié des participants. Pour son déroulement, appuyez-vous sur un animateur-cuisinier spécialisé dans la cuisine bio qui pourra partager ses recettes et techniques. Attention, il devra veiller à la reproductibilité des recettes pour les foyers en s'adaptant à leurs contraintes en termes de temps, d'espace, de matériel, etc.

La soirée de clôture : (To+6 mois)

C'est la fin du Défi ! Après avoir réalisé les enquêtes de satisfaction auprès des participants, la structure porteuse organise cette soirée collective (avec toutes les équipes) pour rendre compte des résultats et récompenser tous les participants. En effet, dans ce Défi, personne ne finit perdant. Tous les participants repartent donc avec un lot, qui peut être un panier gourmand de produits bio et locaux (confitures, céréales, gâteaux, farines, huiles, etc.) par exemple. L'équipe avec la plus belle évolution remporte quant à elle un petit bonus, par exemple un ensemble d'ustensiles pour jardiner



1. Comprendre le Défi

ou un lot pour faire germer ses propres graines. La soirée est rythmée par un spectacle (à votre goût et selon vos moyens : cirque, musique, théâtre, etc.). C'est, enfin, un dernier moment de convivialité avec tous les participants, et le temps d'écouter les témoignages de chacun concernant le Défi.

Outre ces cinq temps forts incontournables, d'autres moments peuvent être organisés, en fonction des enjeux et opportunités de votre territoire. Voici quelques exemples, à adapter :



Une visite d'un point de vente de produits bio :

Les produits proposés dans les magasins spécialisés, les magasins de producteurs et/ou les marchés bio diffèrent souvent de ceux que l'on trouve habituellement en supermarché. La visite est l'occasion de découvrir l'ampleur des choix possibles en vrac, et pourquoi pas de comparer les prix.



Une soirée jeu :

Partager un repas avec des ingrédients bio locaux, c'est un des objectifs de cette soirée, où l'on peut demander à chaque foyer d'apporter un plat fait maison. Il s'agit également de s'instruire en s'amusant, le temps d'un jeu sur les thématiques de la bio et de la consommation responsable. Trivial Pursuit adapté, quiz, tout peut être imaginé.



Un atelier jardinage :



Repenser son alimentation naît fréquemment d'une envie de « sens ». L'atelier jardinage est le bon moment pour reprendre pied avec le sol, se « reconnecter ». En milieu urbain, cet atelier a un réel impact, et des astuces pourront être transmises par l'animateur « nature / jardinage » pour jardiner sur son balcon. En milieu rural, où les jardiniers sont plus nombreux, la sensibilisation peut porter sur des changements de pratiques (utilisation d'engrais naturels, réduction des intrants...). Il s'agit, en définitive, d'un atelier qui délivrera des trucs et astuces pour jardiner bio sur une petite parcelle ou sur un balcon selon la situation des foyers : quels fruits et légumes ? Quelles variétés ? Quelles techniques ?

Astuce : le GAB (Groupement d'Agriculture Biologique) et/ou le GRAB (Groupement Régional d'Agriculture Biologique) de votre territoire peuvent vous mettre en lien avec des cuisiniers, diététiciens, jardiniers... spécialisés dans l'agriculture biologique. Il peut aussi organiser une visite de ferme chez un producteur proche de chez vous. Retrouvez les contacts sur www.fnab.org > **Un réseau** > **Contacts du réseau**

1.4 Mesure de la consommation : le relevé des achats alimentaires, une étape incontournable.



Pourquoi ? L'objectif des relevés d'achats alimentaires est de visualiser rapidement l'évolution de la consommation des foyers et des équipes. Seuls les résultats de l'équipe comptent mais les résultats par foyer nourrissent la réflexion personnelle des participants et leur permettent de faire un point individuel sur leurs habitudes d'achat, de consommation et le budget correspondant.



Comment ? Chaque foyer effectue des relevés d'achats pendant une période de 14 jours, et cela à trois reprises durant le Défi : To (état des lieux de la consommation), To +2 mois, To +6 mois. Chaque foyer analyse minutieusement ses achats et les rapporte sur le tableau Excel dédié où le foyer doit indiquer pour chaque produit alimentaire acheté les éléments suivants : libellé du produit, type de produit, bio ou non bio, lieu d'achat, prix, origine du produit. Des listes à choix multiples facilitent le relevé. Le nombre de convives à chaque repas est également à renseigner dans le tableau (cf. tableau en page suivante).

	A	B	C	D	E	F
1				Cahier de relevé des achats alimentaires		
2				EQUIPE	RADIVORES	
3				FAMILLE	XXXX	
4						
5	Libellé du produit	BIO ?	Lieu d'achat	Prix payé (ne rien indiquer si jardin/don)	Origine du produit	Commentaires
6	Carottes 1 kg	BIO	Supermarché/Magasin Bio/épicerie/com	2,42	Rhône-Alpes	
7	Radis botte	BIO	Panier/Marché producteur/Vente à la fe	1,43	Rhône-Alpes	
8	Riz 1 kg	NON BIO	Supermarché/Magasin Bio/épicerie/com	2,21	France	
9	Melon	BIO	Panier/Marché producteur/Vente à la fe	2,53	Rhône-Alpes	
10	Salades X 3	NON BIO	Jardin/Don		Rhône-Alpes	
11	Chocolat	NON BIO	Supermarché/Magasin Bio/épicerie/com	2,86	internationale	
12	Pain	BIO	Panier/Marché producteur/Vente à la fe	4	Rhône-Alpes	
13	Poivrons	BIO	Supermarché/Magasin Bio/épicerie/com	3,45	internationale	
14	Beurre	NON BIO	Supermarché/Magasin Bio/épicerie/com	2,6	France	
15	Gâteaux BN	NON BIO	Supermarché/Magasin Bio/épicerie/com	3,48	internationale	
16	Céréales matin	NON BIO	Supermarché/Magasin Bio/épicerie/com	3,1	internationale	
17	Quinoa	BIO	Supermarché/Magasin Bio/épicerie/com	2,78	internationale	
18	Fromage	BIO	Supermarché/Magasin Bio/épicerie/com	7	France	
19	Tomates	NON BIO	Jardin/Don		Rhône-Alpes	

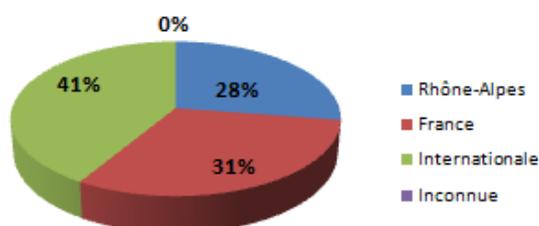
Automatiquement, des graphiques se forment sur une autre page Excel afin de visualiser concrètement le montant total des achats alimentaires, la part d'achat de produits bio et de produits bio locaux, la part d'achats des produits bio et des produits bio locaux en circuits courts, etc. Ces relevés et leur analyse par la structure porteuse sont indispensables pour mesurer de façon quantitative et qualitative le Défi.

Les relevés peuvent aussi se faire via un site internet dédié à créer, pour faciliter leur traitement.

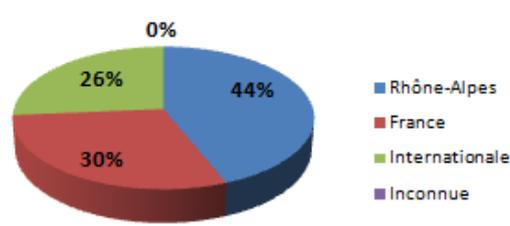
« Le but était d'augmenter ma consommation de produits bio locaux sans changer de budget. J'y suis parvenue en mangeant moins de viande. Dorénavant quand j'en mange, c'est de la viande de qualité. »

Christelle, participante

Répartition des achats totaux par origine



Répartition des achats BIO par origine



« Pendant le Défi, nous devons relever nos tickets de caisse pendant 3 périodes de quinze jours. Il s'agissait d'indiquer dans un tableau la totalité de nos dépenses alimentaires, en précisant si les produits étaient bio ou pas. Au fil des mois j'ai vu une nette évolution. L'engagement n'était pas juste pour le Défi car j'ai conservé des habitudes d'achat en bio (panier de légumes, pain, oeufs, etc.). »

Christelle, participante

2. Organiser le Défi sur votre territoire

2.1 Planning type d'organisation d'un Défi

Un premier défi requiert un temps important d'organisation en amont pour la structure porteuse. Voici un tableau explicatif des différentes phases, à titre indicatif.

Structure Porteuse = SP	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet
Définition du projet et des partenariats - 6 jSP *														
PHASE 1 Mise en place de projet + Soirée de lancement - diffusion des outils - 7 jSP														
PHASE 2 Découverte de la ferme bio, mutualisation possible entre équipes - 1 jSP														
PHASE 3 Découverte d'un lieu d'approvisionnement bio - 1 jSP														
PHASE 4 Suivi des achats alimentaires des familles 3 diagnostics : "T0"; "T1"; "T2" - 11 jSP														
PHASE 5 Rencontre d'un diététicien nutritionniste 1 jSP - 5 j animateur nutrition														
PHASE 6 Atelier culinaire 1 jSP - 5 j animateur cuisine (type Chef)														
PHASE 7 Repas partagé + jeu (mutualisé et organisé par les capitaines) - 1 jSP														
PHASE 8 Jardinage bio (mutualisé à plusieurs équipes) - 1 jSP - 2 j maraîcher bio/jardin														
PHASE 9 Enquête auprès des familles - 1 jSP														
PHASE 10 Événement de clôture du défi - 3 jSP														
PHASE 11 Capitalisation et EVALUATION - 2 jSP														
TOUT AU LONG DU PROJET Coordination / Transversalité - 6 jSP														
Communication														

* 6 jSP = nombre : Je jours consacrés par la structure porteuse. Ils sont donnés à titre indicatif, ici 42 au total.

2.2 Zoom sur les phases préalables : définition du projet et des partenariats

Avant de lancer un nouveau Défi, quelques réflexions et étapes préalables sont nécessaires :

- 🕒 Pour la structure porteuse, penser à intégrer le Défi dans une logique transversale en impliquant les différents services (conjuguer les approches : santé, alimentation, agriculture, solidarité, environnement, social etc.).
- 🕒 Le plus tôt possible, se mettre en contact avec Corabio afin de signer la charte FAAP (contact@corabio.org) et recevoir les outils et conseils utiles pour le démarrage.
- 🕒 Construire un dossier de présentation du projet sur votre territoire pour le soumettre aux futurs partenaires, techniques ou financiers. Ce dossier doit présenter le concept du Défi, les objectifs, les impacts (pour cela appuyez-vous sur les retours d'expériences en partie 3.2), les partenaires potentiels et une proposition de plan de financement (pour le construire, inspirez-vous de la partie 2.3).
- 🕒 Identifier et rencontrer des partenaires financiers potentiels (cf. partie 2.4).
- 🕒 Dans un deuxième temps, organiser une rencontre commune de tous les partenaires financiers afin de construire les partenariats. Il s'agira notamment de donner forme au Défi selon les souhaits de chacun (orientations spécifiques du Défi) : définition du public cible ; nombre de participants ; contenu des temps

forts ; niveau d'implication souhaité des structures relais. Les financeurs peuvent d'ailleurs être des relais pour rechercher les partenaires techniques du Défi.

De même, identifier et rencontrer des partenaires techniques (structures relais). Définir avec chacun son rôle et son niveau d'implication (« recrutement » des foyers, co-animation, prêt de salle, communication, etc.). Si besoin, leur fournir des éléments d'information et de sensibilisation à l'alimentation biologique pour un relais efficace auprès des futurs foyers participants.

2.3 Budget prévisionnel d'un Défi

D'après les expériences menées en Rhône-Alpes, un Défi coûte entre 25 000 et 35 000 € pour 50 foyers participants (ce qui touche, au final, 150 personnes).

Le budget se partage entre :

- ➔ Temps d'animation et de coordination pour la structure porteuse : environ 40 jours de travail par Défi pour 50 familles (prévoir cinq jours supplémentaires quand on lance un Défi pour la première fois).
- ➔ Interventions extérieures pour l'animation des ateliers organisés équipe par équipe : diététicien, cuisinier, producteurs qui organisent la visite de leur ferme, etc.
- ➔ Frais d'organisation des temps forts : location des salles, buffet, animation (soirée de clôture).
- ➔ Temps d'animation pour les structures relais (recrutement des foyers, co-animation d'ateliers, etc.) : environ 9 jours par Défi (à ajuster en fonction de l'investissement des structures relais). La structure porteuse peut faire le choix de déléguer une partie de l'animation du Défi, ce qui peut être un bon moyen d'impliquer les structures relais.

Exemple d'un Défi type à **30 000 €**, pour 5 équipes de 10 foyers, donc **50 foyers** participants.

Qui-Quoi	Animation coordination porteur de projet	Intervenants temps forts (5 équipes donc à chaque fois 5 interventions)	Structures relais /co-animation	Buffets et collations des temps forts	Soirée de clôture	Communication	Sous-total 30000 Euros
Jours de travail/coût + précisions dépenses	40 jours x 450 € (45 jours peuvent être nécessaires pour un premier défi)	Animateur nutrition = 5 jours x 450 € * Animateur cuisine = 5 jours x 400 € * Dédommagement producteur = 5 jours X 100 €	9 jours X 450 €	Buffet bio avec des produits locaux et de saison pour tout le monde	Spectacle (théâtre, cirque...) + lots pour TOUS les participants (paniers gourmands par ex.) + 1 lot spécial pour les gagnants	✓1 200 flyers ✓20 affiches ✓50 guides bio-sceptiques ✓50 guides bio-consom'acteurs ✓50 magnets saisonnalité ✓50 guides points de commercialisation AB	
Total	18000 €	4750 €	4050 €	300 €	2200 €	700 €	

*Prise en compte des temps de préparation de l'atelier, de l'achat des fournitures nécessaires et du temps de présence

Cet exemple n'est qu'un modèle, les coûts peuvent être pensés différemment et des économies peuvent être faites à certains niveaux :

- ➔ Les structures relais ne sont pas obligatoirement rémunérées, leur rémunération dépend de leur degré d'investissement. Les financer permet de mieux les impliquer et de créer une dynamique plus importante. Le nombre de jours à financer est donc à évaluer avec chaque structure relais, selon le temps qu'elle peut consacrer au Défi et son degré de co-animation (relance des familles, co-organisation des temps forts, accompagnement des participants pour le relevé des achats, etc.).

➡ Les visites chez les producteurs peuvent regrouper plusieurs équipes, ce qui réduit automatiquement les frais de dédommagement.

➡ À l'inverse, selon le public du Défi, certains coûts supplémentaires peuvent être à prévoir, comme un budget consacré aux déplacements des participants pour les visites de fermes s'ils n'ont pas de voiture.

2.4 Financements et soutiens possibles

Le Défi FAAP répond à de multiples enjeux et contribue à une politique territoriale d'intérêt général. Les financeurs et services intéressés peuvent donc être très variés : santé, environnement, développement agricole, développement durable, circuits-courts, cohésion sociale, ESS (Économie Sociale et Solidaire), lutte contre l'exclusion... Il ne faut donc pas hésiter à solliciter des partenaires nouveaux.

Par ailleurs, le soutien n'est pas obligatoirement financier et peut être d'une autre nature : communication, prêt de salles, reconnaissance, relais pour la formation des équipes...

➡ **Les conseils régionaux** sont de plus en plus sensibles aux actions de l'ESS et pilotent la politique agricole (Plans Bio) ; ils gèrent aussi les fonds FEADER (Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural) qui soutiennent des projets innovants en milieu rural et le Fonds Social Européen (FSE), qui soutient notamment des projets luttant contre les discriminations et l'exclusion.

Exemple : Le conseil régional de Rhône-Alpes a octroyé une subvention de fonctionnement sur 2 ans à Corabio pour la coordination des Défis au niveau régional. Ainsi, des conventions pluriannuelles ont été signées entre les deux parties, ce qui permet le développement de Défis dans la durée et sur différents territoires de la région. C'est le service santé-environnement qui est l'interlocuteur de Corabio.

➡ **Les conseils généraux** sont les chefs de file de la politique sociale ; ils peuvent donc soutenir des projets d'innovation et de justice sociale.

Exemple : Pour le Défi réalisé à Valence en 2013, le conseil général de la Drôme a participé au cofinancement via son service Agriculture.

➡ **Les communes, intercommunalités ou territoires de projets** (pays, syndicats mixtes, parcs naturels Régionaux, etc.) peuvent intervenir dans le cadre de leur politique de la Ville (Contrats Urbains de Cohésion Sociale par exemple), de leur politique sociale (Centre Communal d'Action Sociale, Contrat Local de Santé, etc.) ou de politiques transversales de développement territorial (Agenda 21, PTCE – Pôle Territorial de Coopération Économique –, programme LEADER – Liaison Entre Actions de Développement de l'Économie Rurale, etc.).

Exemples :

- En 2012, la Ville de Lyon a financé le premier Défi pilote sur le Grand Lyon via un appel à projets sur la consommation responsable.
- La Ville de Lyon cofinance les derniers Défis lyonnais (2013-2014) via le service Économie Sociale et Solidaire, et l'intègre dans un projet européen plus global (URBACT).
- Le Pays Voironnais (2013-2014) a alloué des fonds pour l'organisation du Défi sur son territoire via une dotation LEADER et a pu appuyer techniquement le Défi via son service alimentation et circuits courts.

 **D'autres soutiens potentiels à explorer :**

- Les Agences Régionales de Santé (ARS). Contacts sur www.srlf.org
- Les DRAAF, directement concernées par les thématiques liées à l'alimentation et à l'agriculture. Contacts sur www.agriculture.gouv.fr/services-deconcentres
- Les déclinaisons régionales et départementales de la direction générale de cohésion sociale (DGCS) :
 - ▶ Au niveau régional : les Directions régionales de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale (DRJSCS) fédèrent les différents services de l'État dont l'objectif commun est de renforcer le lien social (DRASS et DDASS, DRJS, ACSé). Contacts sur www.drjscs.gouv.fr
 - ▶ Au niveau départemental : la DGCS se décline en Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS), Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations (DDCSPP) ou Direction Départementale de la Protection des Populations (DDPP). Contacts sur www.economie.gouv.fr/dgccrf/
- Pensez aussi à vos élus ! Les sénateurs et députés peuvent disposer de « réserves parlementaires » qui peuvent soutenir des projets locaux.
- La MSA fait partie des acteurs clés d'un territoire sur les questions de santé, elle peut donc être intéressée par le Défi : www.msa.fr/lfr
- Les entreprises de vos territoires peuvent sponsoriser le Défi.
- Des Fondations privées sont sensibles aux thèmes de l'agriculture et/ou l'alimentation durable, de l'innovation sociale et de la santé.
- La Caisse des Dépôts s'intéresse entre autres aux thématiques de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS), de l'économie circulaire et aux circuits courts. Elle propose des appel à projets sur ces thématiques : www.caissedesdepots.fr

Astuce : Tentez d'obtenir une subvention globale de fonctionnement type conseil régional couplée à un financement local (collectivités), à l'image des Défis FAAP en Rhône-Alpes : la Région donne une subvention de fonctionnement sur deux ans et les collectivités locales investissent dans les Défis en complément (Pays, communes, conseils généraux, etc.).

2.5 Structures relais potentielles

Les partenaires techniques sont les structures relais qui serviront d'intermédiaires pour recruter les foyers participants.

 **Les centres sociaux :** un centre social est un lieu de vie à l'échelle d'un quartier. La charte de la Fédération des centres sociaux et socioculturels le définit ainsi : « *Foyer d'initiatives porté par des habitants associés et appuyés par des professionnels capables de définir et de mettre en œuvre un projet de développement social local* ». Par ailleurs, une grande partie des centres sociaux sont aussi agréées par les auteurs de quatre missions :

- Un équipement de quartier à vocation sociale globale, ouvert à l'ensemble de la population habitant à proximité, offrant accueil, animation, activités et services à finalités sociales
- Un équipement à vocation familiale et pluri-générationnelle qui favorise le développement des liens familiaux et sociaux
- Un lieu d'animation de la vie sociale qui favorise le développement de la vie associative
- Un lieu d'interventions sociales concertées et novatrices, contribuant au développement des partenariats

Le centre social est la résultante d'un projet commun citoyen qui dynamise le quartier dans lequel il s'inscrit, où les professionnels accompagnent les nombreux bénévoles qui le font vivre.

Retrouvez la fédération régionale et/ou départementale la plus proche de chez vous sur : www.centres-sociaux.fr/reseau-federal/cartographie/

Si les centres sociaux de votre territoire ne sont pas fédérés, vous pouvez vous renseigner auprès de votre mairie.

 **Les CCAS ou CIAS :** Souvent confondu avec les centres sociaux, le CCAS ou CIAS – Centre Communal d'Action Sociale ou Centre Intercommunal d'Action Sociale – est un établissement public intervenant dans trois domaines principaux : les aides sociales légales ; les aides sociales facultatives et déterminées par les élu(e)s ; l'animation des actions sociales. Les CCAS ou CIAS sont rattachés à la collectivité mais ont un budget autonome.

2. Organiser le Défi sur votre territoire

Ainsi, la personne présidant le conseil d'administration de ces structures est le ou la maire de la commune, ou de l'intercommunalité.

Le CCAS anime une action générale de prévention et de développement social dans la commune. A ce titre, il développe différentes activités et missions légales ou facultatives, directement orientées vers les populations concernées. Le CCAS/CIAS se mobilise dans les principaux champs suivants, par ordre décroissant d'implication : lutte contre l'exclusion (aide alimentaire en particulier), services d'aide à domicile, prévention et animation pour les personnes âgées, gestion d'établissements d'hébergement pour personnes âgées, soutien au logement et à l'hébergement, petite enfance, enfance/jeunesse, soutien aux personnes en situation de handicap.

- Il gère des équipements et services : établissements et services pour personnes âgées, centres sociaux, crèches, haltes-garderie, centres aérés, etc.
- Il apporte son soutien technique et financier à des actions sociales d'intérêt communal gérées par le secteur privé,
- Il participe à l'instruction des demandes d'aide sociale légale (aide médicale, RSA, aide aux personnes âgées...) et les transmet aux autorités décisionnelles compétentes telles que le conseil général, la préfecture ou les organismes de sécurité sociale,
- Il intervient également dans l'aide sociale facultative qui constitue souvent l'essentiel de la politique sociale de la commune : secours d'urgence, prêts sans intérêt, colis alimentaires, chèques d'accompagnement personnalisé, etc.
- Il peut être déléataire de compétences sociales globales sur le territoire communal par convention avec le conseil général.

Ses modalités d'intervention en matière d'aide alimentaire prennent des formes multiples selon les territoires : colis alimentaires, chèques d'accompagnement personnalisé, gestion d'épicerie ou de restaurants sociaux, soutien aux associations caritatives présentes sur le territoire de la commune, coordination des partenariats locaux...

Retrouvez vos contacts départementaux ici : www.unccas.org/reseau/contacts.asp

➡ **Les Maisons des Jeunes et de la Culture (MJC)**, rattachées au Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative ont pour vocation de :

- Permettre à chacun d'être acteur de sa vie,
- Mettre en place les conditions pour que s'exerce une démocratie vivante encourageant l'initiative et la prise de responsabilités, permettant à tous de devenir des citoyens actifs et responsables,
- Animer des scènes culturelles de proximité, des espaces d'éducation et de loisirs associant les dynamiques artistiques, sociales et territoriales,
- Contribuer à faire vivre des carrefours associatifs dans un partenariat actif avec les collectivités locales et territoriales contribuant au développement culturel et au maintien du lien social,
- Encourager les expressions et les pratiques culturelles sportives et éducatives pour tous.

➡ **Les Maisons Familiales Rurales et les lycées agricoles** peuvent aussi être des structures relais. Les parents d'élèves peuvent participer au Défi avec leurs enfants. L'intérêt de ce type de structure relais est que la sensibilisation à la bio est menée auprès de futurs producteurs techniques.

➡ **Les collectivités** peuvent, en plus d'être partenaires financiers ou pas, être des structures relais et recruter des foyers d'agents territoriaux, à tous les niveaux. C'était le cas lors du Défi dans le Voironnais, où le Pays avait son équipe.

➡ **Les Jardins de Cocagne** peuvent être intéressés et intéressants à intégrer dans le Défi comme structure relais car ils mêlent des consommateurs et des producteurs – salariés en insertion. Cela peut permettre au jardin de se faire connaître comme acteur du territoire, et aux citoyens de découvrir un jardin accueillant.

Bien sûr d'autres acteurs existent et peuvent complètement s'intégrer au Défi ! Tout dépend du territoire concerné (maisons de quartier, foyers jeunes travailleurs, facultés, entreprises, crèches, épicerie et/ou solidaires...).

2.6 Clés de réussite et points de vigilance :



Pour l'animateur – structure porteuse

- 🟡 Chercher des structures relais prêtes à s'impliquer dans le Défi, au-delà du simple recrutement.
- 🟡 Accompagner et être à l'écoute des structures relais pour comprendre leurs objectifs et leur fonctionnement afin de voir comment y déployer le Défi au mieux.
- 🟡 Clarifier les rôles de chacun dans le Défi et le temps à y consacrer.
- 🟡 Travailler et étudier le volet approvisionnement du Défi ! S'appuyer, par exemple, sur le (la) chargé(e) de mission circuits courts au sein des GAB afin de comprendre le maillage bio du territoire et les bonnes adresses.
- 🟡 Anticiper « l'après-Défi ». Ne pas oublier de capitaliser l'expérience et continuer à suivre les équipes dans le temps. Tout peut être imaginé pour ce faire : questionnaire tous les ans, réunion « état des lieux » l'année suivant le Défi, invitations à divers événements en lien avec les thématiques de l'agriculture bio et de l'alimentation... Une suite logique du Défi peut être d'accompagner la mise en place d'achats groupés entre les participants.
- 🟡 Prendre en compte les difficultés du public visé. L'accompagnement des populations précarisées demande un engagement soutenu et des aménagements (coût des transports, mobilisation, budget réduit, atelier de cuisine adapté au peu d'ustensiles que les familles peuvent détenir).
- 🟡 Organiser les temps forts au plus près de la population cible : s'implanter dans les lieux connus de tous.
- 🟡 Communiquer sur le Défi, réaliser des documents de capitalisation suite au Défi pour les distribuer aux autres habitants du territoire et sensibiliser de nouvelles personnes. Penser à convier la presse à la soirée de lancement et de clôture, et pourquoi pas aux temps forts.



Pour les structures relais :

- 🟡 Au moment du recrutement, l'argument du bio n'est pas le plus convaincant, car la bio véhicule de nombreuses idées reçues (trop cher, pas accessible, pour les bobos ou les végétariens, « *c'est pas pour moi* »...). Mieux vaut commencer doucement et aborder le Défi sous l'angle de la consommation locale, la saisonnalité, le bon goût des produits, le fait maison ou encore l'aspect santé-nutrition. La bio viendra ensuite comme une évidence.
- 🟡 Afin de donner toute ses chances au Défi de réussir et aux équipes de progresser, soyez vigilant sur le type de public recruté : des personnes en trop grande difficulté économique ne pourront techniquement pas relever le Défi et ce serait alors un échec pour tout le monde. Le Défi demande d'avoir la possibilité de choisir ses aliments (ce qui n'est pas le cas via les colis alimentaires par exemple).



Transversal : structure porteuse, partenaires techniques

- 🟡 S'informer sur la sensibilité des pouvoirs publics au bio sur son territoire. Le soutien des pouvoirs publics pour ce Défi est un grand plus. En Rhône-Alpes, « *la motivation de la Région est un facteur important pour le projet* » selon Corabio.
- 🟡 Ne pas sous-estimer le temps que demande le Défi, pour la structure porteuse, pour les structures relais ainsi que pour les participants.
- 🟡 Inscrire le Défi dans un projet plus global de structure : lui donner du sens et le mettre en cohérence avec d'autres actions portant sur l'alimentation, la santé ou encore la consommation responsable.

3. Enjeux, impacts et expériences

Comme signalé en amont, la principale force du Défi FAAP réside dans sa transversalité. Santé, environnement, circuits courts et de proximité, lien social... Les entrées sont multiples et engendrent donc des impacts transversaux et souvent insoupçonnés. Voici donc quelques arguments à partager avec les partenaires potentiels.

3.1 Un projet inscrit dans les politiques nationales

➔ Le Plan National pour l'Alimentation (PNA) se développe en quatre axes :

- ➊ Faciliter l'accès de tous à une alimentation de qualité
- ➋ Améliorer l'offre alimentaire
- ➌ Améliorer la connaissance et l'information sur l'alimentation
- ➍ Promouvoir le patrimoine alimentaire et culinaire français matériel et immatériel

Le Défi FAAP répond bien à ces enjeux.

➔ Le Plan National Nutrition Santé (PNNS) s'inscrit dans le PNA. C'est de lui que découle la consigne maintenant bien connue des « cinq fruits et légumes par jour », puisque « Le PNNS traite de la nutrition comme déterminant de la santé ». Son objectif général est d'améliorer l'état de santé de l'ensemble de la population, en agissant sur l'un de ses déterminants majeurs : la nutrition. C'est donc un des cadres majeurs du Défi aussi.

➔ Le Plan Ambition Bio 2017 : en décembre 2013, le ministère de l'Agriculture a proposé le Plan Ambition bio 2017 avec un programme national pour développer la production et la consommation de produits bio en France. Le Défi FAAP répond à ces enjeux puisqu'il sensibilise le grand public à la consommation bio (cf. axe n°3 du programme Ambition bio 2017).

➔ Loi ESS : la loi sur l'Économie Sociale et Solidaire (ESS), adoptée le 21 Juillet 2014 reconnaît le secteur de l'ESS comme un mode d'entreprendre spécifique, qui renforce et promeut les valeurs de cette économie sociale et solidaire dans laquelle s'inscrit FAAP. Elle a notamment pour but de faciliter la recherche de financement pour ses acteurs en institutionnalisant ce domaine afin de le mettre en lumière.



3.2 Retours d'expériences

Le Défi Familles à Alimentation Positive répond à de nombreuses problématiques des territoires, bien au-delà de l'alimentation. Des entretiens auprès d'acteurs impliqués dans les Défis de Rhône-Alpes, nous ont permis de mieux cerner ces impacts multiples et souvent insoupçonnés pour le territoire.

Un Défi, c'est aussi :



Créer du lien entre habitants d'un même territoire

Un Défi, c'est avant tout des rencontres et des échanges entre les participants, habitants d'un même territoire. Les temps forts sont placés sous le signe de la convivialité et du partage, ce qui est particulièrement apprécié des participants. *« Dans une période de crise comme celle-ci, on voit bien que les gens cherchent à se regrouper : covoiturage, fête des voisins, etc. Le Défi c'est un projet fédérateur : dix personnes se retrouvent dans une même équipe, dans un même bateau. C'est extrêmement positif ! Quand on fait les enquêtes de satisfaction à la fin des Défis, les éléments les plus appréciés sont la convivialité, le lien social et les rencontres entre participants »* témoigne Maud ROUSSEL, coordinatrice FAAP à Corabio. Ces rencontres et ces échanges contribuent à créer une cohésion

« Un projet fédérateur »

« Une réelle cohésion sur le territoire »

sociale sur le territoire, comme l'affirme Lucille GARRIC, chargée de mission service de l'ESS à la Ville de Lyon : *« Le Défi stimule l'ancrage territorial. Il promeut une dynamique et une identité de quartier. Il s'agit de consommer et cuisiner ensemble. Cela crée une réelle cohésion sur le territoire »*.

Ainsi, des liens et affinités se créent entre habitants d'un même quartier. Les échanges et l'entraide (garde d'enfants, « dépannage » informatique, achats groupés...) s'installent souvent durablement et au-delà du Défi, comme l'illustre l'expérience de Christelle, participante : *« Avec les personnes que j'ai rencontrées on ne se voit pas très souvent, mais tous les trois ou quatre mois on s'organise un resto ou une activité ensemble. On pense même à faire des achats groupés plutôt que de faire nos courses chacun de notre côté. »*



Favoriser la mixité sociale et les découvertes culturelles

« Avec l'alimentation, on parle de sa propre culture »

« Avec l'alimentation, on parle de sa propre culture ». C'est ce qu'affirme Lucille GARRIC, chargée de mission à l'Économie Sociale et Solidaire à la Ville de Lyon, qui soutient les Défis lyonnais. En effet, les échanges autour de l'alimentation et de la cuisine sont propices aux découvertes culturelles au sein d'un même quartier.

De plus, la constitution des équipes en lien avec diverses structures relais (centres sociaux, ccas, entreprises, maisons de quartier, MJC, etc.) entraîne une mixité sociale parmi les participants. Pour Agnès PARENT, chargée de mission développement bénévolat et vie associative au centre social États-Unis de Lyon (8^{ème} arrondissement), l'alimentation fédère les habitants : *« Dans les centres sociaux, le fil conducteur est celui de la mixité sociale et culturelle. Des projets comme le Défi FAAP répondent complètement à cet objectif. J'ai des photos de dames voilées à côté des grands-mères du quartier : on voit bien que la mixité fonctionne ! Les projets en lien avec l'alimentation sont vraiment des projets fédérateurs »*

« J'ai des photos de dames voilées à côté des grands-mères du quartier : on voit bien que la mixité fonctionne »

Le Défi peut être l'occasion de découvrir son territoire. Dans le quartier des États-Unis, à Lyon, le Défi FAAP a permis à des foyers de voir pour la première fois les Monts du Lyonnais, où ils s'étaient rendus pour visiter une ferme bio. D'après le Centre social, certains participants s'y rendent toujours régulièrement.

De même, le conseil régional, qui soutient le Défi a ouvert ses portes lors d'un temps fort : une visite instructive mais également valorisante pour les participants. *« Pour un centre social c'est très gratifiant de participer à ce projet. On a été reçu dans les locaux du conseil régional. Il y a des familles qui n'en revenaient pas de pouvoir y entrer ! Des articles de journaux ont aussi témoigné de notre expérience. Le Défi a permis de vivre des choses extraordinaires et peu communes, pour les habitants d'un quartier populaire »* explique Agnès PARENT.



Retrouver le chemin de l'emploi

Le Défi contribue même à réinsérer des personnes éloignées de l'emploi. Les temps forts du défi leurs apportent de nouvelles compétences et connaissances (saisonnalité des produits, fonctionnement des circuits-courts, magasins spécialisés, enjeux environnementaux et nutritionnels...) qui peuvent être valorisées par la suite. Carole DESCHAMPS, animatrice FAAP, nous relate l'histoire d'une participante qui a retrouvé le chemin de l'emploi grâce au Défi : « Elle était usagère d'une épicerie sociale et solidaire. Elle est devenue capitaine d'équipe parce qu'elle avait déjà des compétences sur l'alimentation bio et alternative. En outre, cela la valorisait, et elle pouvait ainsi partager avec d'autres gens ses connaissances. De plus, elle a pu se mettre en lien avec des acteurs du territoire lyonnais investis dans l'alimentation bio, notamment le cuisinier qui préparait la soirée de clôture. Elle a, par la suite, fait un stage chez lui, ce qui lui a permis d'être embauchée dans une association lyonnaise qui confectionne des repas à base de produits bio locaux. »

« Suite au Défi une participante a pu faire un stage et être embauchée »

« Ça m'a permis de ressortir de chez moi »

Pour certains participants, le Défi est tout simplement l'occasion de rompre l'isolement. « Ça m'a permis de ressortir de chez moi. Au supermarché on est seule face à son caddie, alors qu'aux paniers je croise tout le temps les mêmes personnes », nous confie une participante.



Faire évoluer les habitudes alimentaires dans la durée

« Le Défi permet de prendre un temps pour se poser la question de ses modes d'achats et donc de les faire évoluer »

Lors des différents temps forts, les participants ont accès à des informations sur l'alimentation et sont amenés à questionner leurs habitudes : saisonnalité, fait-maison, qualité nutritionnelle des aliments, etc. Cette démarche, dans laquelle les participants redeviennent acteurs de leur alimentation, se révèle innovante et efficace. « C'est une nouvelle manière de se poser des questions sur son alimentation. Le Défi permet de prendre un temps pour se poser la question de ses modes d'achats et donc de les faire évoluer » explique Karine BERTHAUD, chargée de mission alimentation et circuits courts en Pays Voironnais. « C'est innovant parce qu'il y a une vraie réflexion sur l'évolution de la consommation à domicile avec l'objectif de toucher directement le grand public » confirme Maud ROUSSEL, coordinatrice FAAP à Corabio.

Il est intéressant de constater que les impacts s'inscrivent dans la durée, au-delà de l'opération, comme l'atteste ce témoignage d'une maman participante au 1^{er} défi FAAP organisé sur Lyon en 2012 : « Avant le défi Famille À Alimentation Positive, j'achetais des tomates n'importe quand, je ne savais même pas qu'elles étaient produites en Espagne et je ne m'étais jamais posé la question. Maintenant, je fais beaucoup plus attention aux saisons grâce au calendrier distribué lors de la soirée de lancement du défi. Il est sur le frigo et on le regarde avec les enfants ! ». L'accès à l'information a permis l'installation de nouvelles habitudes alimentaires : « Je sais désormais où m'approvisionner sur le Pays Voironnais en produits bio et locaux » nous explique un participant du Défi.

« Avant, j'achetais des tomates n'importe quand. Maintenant je fais beaucoup plus attention aux saisons »

« Je sais désormais où m'approvisionner [...] en produits bio et locaux »



Décloisonner les acteurs et les services

« On est autant sur l'aspect agriculture, cohésion, politique de la ville, que sur l'Économie Sociale et Solidaire »

Ces dispositifs ne se limitent pas à l'alimentation et à l'agriculture mais répondent à des problématiques environnementales, sanitaires, économiques et sociales. Ainsi, leur déploiement est souvent l'occasion de décroisonner les services. La Ville de Lyon, qui cofinance l'opération, illustre bien cette transversalité : « On est vraiment sur tous les axes. FAAP fait partie de ces projets qu'on inscrit dans ces actions transversales »

entre les directions parce qu'on est autant sur l'aspect agriculture, cohésion, politique de la ville, que sur l'Économie Sociale et Solidaire » précise Lucille GARRIC, chargée de mission à la Ville de Lyon, service Économie Sociale et Solidaire.



Enclencher une dynamique pour le territoire

L'intérêt du Défi est qu'il crée une dynamique au-delà des participants accompagnés. En effet, forts de cette expérience et « armés » d'informations, ils vont devenir eux-mêmes ambassadeurs d'une alimentation de qualité. « Le

« Au-delà des 40 familles qui vont être suivies durant le Défi, il s'agit vraiment de créer une dynamique territoriale »

Défi FAAP est là pour initier une démarche plus globale d'introduction de produits bio sur le territoire et dans la consommation du grand public. Au-delà des 40 familles qui vont être suivies durant le Défi, il s'agit vraiment de créer une dynamique territoriale. » Maud ROUSSEL, coordinatrice du Défi FAAP à Corabio, groupement régional des agrobiologistes

rhônalpins. Cet effet « démultiplication » s'observe également au sein des structures relais, où le Défi est perçu comme un premier pas : « Le projet FAAP est une amorce. À la suite du Défi, ce sont les associations qui doivent prendre le relais, se le réapproprier. Le Défi crée des envies d'aller plus loin et de faire autrement » confirme Agnès PARENT, chargée de mission développement bénévole et vie associative au centre social Etats-Unis de Lyon (8^{ème} arrondissement).

« À la suite du Défi, ce sont les associations qui doivent prendre le relais »

Et maintenant, c'est à vous de jouer !



Pour aller plus loin :

- ▶ Rendez-vous sur le site dédié www.famillesaalimentationpositive.fr
- ▶ Découvrez nos autres publications sur la bio pour tous : Fnab.org > Nos publications



Réalisé avec le soutien de :



Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale «développement agricole et rural»